



Fédération Française  
de Spéléologie

## JUILLET-AOUT 2018

Cette dixième lettre à l'écu vient vous donner les informations estivales et vous lancer pour une rentrée dynamique avec les labels, les médailles, les camps et la labellisation "Santé Vous Sport" de nos JNSC.

Elle vient vous mettre au clair quant à la campagne d'adhésion 2019 qui s'ouvre pour la première fois au 1er septembre.

J'espère que vos vacances d'été vous ont permis de vivre vos passions et je vous souhaite une bonne reprise de vos autres activités ...

Delphine Chapon  
Secrétaire Générale Adjointe  
Mise en page et synthèse

### ▼ Campagne d'adhésion

Première nouveauté : l'ouverture de la saison d'inscription pour l'année 2019 dès le **1<sup>er</sup> septembre 2018**.

Seconde nouveauté : l'assistance rapatriement en France et à l'étranger sera incluse dans l'assurance Individuelle Accident. Un numéro de téléphone dédié à notre Fédération figurera désormais sur votre attestation d'assurance éditée dans AVENS. Il vous permettra de joindre 24h/24 notre assistance, AXA. Souhaitons que vous n'en ayez pas besoin !!!

### ▼ Médailles

Dès à présent, vous pouvez commander vos médailles spéléologie et canyoning auprès de la FFS, pour récompenser les progrès de vos licenciés ou de vos publics en formation.

Ce dispositif, mené en partenariat avec le Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon (SNPSC), s'inscrit dans un plan de développement partagé de la pratique de la spéléologie et du canyoning. Il a pour but de valoriser la formation, particulièrement des jeunes.

Vous trouverez en ligne une note explicative, avec toutes les informations nécessaires, ainsi qu'un bon de commande à nous retourner complété et accompagné du règlement.

Ces documents sont disponibles sur le lien suivant : <https://ffspeleo.fr/medailles-speleo-canyon>

### ▼ Précisions quant à la convention nationale FFS – Gendarmerie nationale

En complément de la lettre à l'écu n°9, la convention signée entre la FFS (Spéléo Secours Français) et la gendarmerie est un protocole de partenariat visant à formaliser les rapports établis entre la gendarmerie et la FFS (SSF) et d'en définir le fonctionnement.

# La lettre à l'écu n°10-juillet-aout 2018

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

[www.ffspeleo.fr](http://www.ffspeleo.fr)



Ce protocole définit le périmètre du partenariat, de sa mise en œuvre dans le cadre opérationnel, dans le cadre des bonnes relations, de la démarche qualité et de la réduction des risques. Il aborde également sa déclinaison territoriale.

Extrait :

### 12 – Mise en œuvre du partenariat

Dans le cadre opérationnel, le partenariat peut prendre la forme :

- d'un concours technique engageant un ou plusieurs membres de la FFS, sous la direction du CTDS SSF ou du CTN SSE, à l'occasion d'une mission en milieu souterrain ou susceptible de revêtir une dimension souterraine exécutée par la gendarmerie ;
- de transmission par la FFS, d'informations, de renseignements ou de tout élément susceptible d'orienter, de faciliter ou de déterminer la prise de décision du commandant opérationnel de la gendarmerie dans le cadre d'une mission intégrant la dimension souterraine ;
- de transmission par la gendarmerie, sur autorisation de l'autorité judiciaire, de tout élément d'enquête favorisant le travail de la FFS requis.

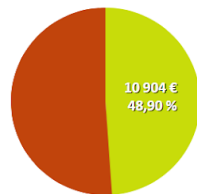
Dans le cadre des bonnes relations, de la démarche qualité et de la réduction du risque, le partenariat se traduit par un échange annuel entre le CTM ou son représentant, accompagné d'un référent spéléologue gendarmerie, et le président de la FFS ou son représentant, accompagné du président de la commission SSF, afin de traiter les sujets suivants qui feront l'objet d'une communication interne pour chaque partie :

- mise à jour de la liste des référents (CTDS SSF et CTN SSF) pour la FFS;
- mise à jour de la liste des référents GSGN pour la gendarmerie ;
- bilan de l'année écoulée ;
- retour d'expérience (RETEX) des missions opérationnelles et d'entraînements préfectoraux de secours spéléologiques effectués dans le cadre du maintien en condition opérationnelle (MCO) et/ou des dispositions spécifiques ORSEC secours spéléologiques.

### ▼ Montant de l'appel aux dons maquisards

#### Acquisition de la carrière des maquisards

Objectif : 22 300 €  
Ce sont déjà 150 donateurs qui ont participé à hauteur de 10 904 €



Pour financer l'acquisition des grottes-carrières de Caumont (Eure), un appel aux dons a été lancé sur le site :

<https://www.helloasso.com/associations/federation-francaise-de-speleologie/formulaires/1/widget>

Nous vous rappelons que 66% du montant d'un don est déductible de l'impôt sur le revenu : un reçu fiscal est téléchargeable à la fin de la transaction pour tous les donateurs. Vous pouvez aussi refuser ou modifier le pourboire à « Helloasso » dans la colonne « récapitulatif » à droite de l'écran.

A ce jour, le montant des dons s'élève à **10904 €**, nous remercions vivement tous les donateurs qui ont permis d'atteindre ce montant.

Nous vous rappelons que les donateurs membres de la FFS recevront dans les semaines à venir par mail la plus belle photo du site en haute définition. Les non adhérents se verront offrir une sortie d'initiation à Caumont à partir d'un don de 30 €.

Un geste de votre part, même modeste, montrera votre attachement à la liberté d'accès à nos sites de pratique.

Et nous vous en remercions à l'avance !



### ▼ Infos du Pôle patrimoine, sciences et environnement :

- Les maîtres d'ouvrage soumis à étude d'impact doivent désormais mettre à disposition les documents dédiés auprès du public, sous un format numérique ouvert pendant 15 ans, avec les données brutes environnementales utilisées. C'est dans ce cadre que s'inscrit le site internet : <https://www.projets-environnement.gouv.fr> récemment mis en ligne. Cet outil répond aux obligations de la directive du 16 avril 2014 concernant l'évaluation des incidences des projets sur l'environnement, ainsi qu'aux récentes ordonnances sur l'évaluation environnementale et la participation du public, ratifiées par la loi du 2 mars 2018
- Ce site nous donne donc de l'information sur les projets et études d'impact réalisés et en cours sur nos territoires.

### ▼ Labellisation "Sentez-vous sport" pour les JNSC 2018

La commission de labellisation du CNOSF, réunie le 16 juillet, a accordé le label «Sentez-Vous Sport » à nos JNSC. Le CNOSF valorise, par cette labellisation, l'intérêt et le rayonnement de ces journées « portes-ouvertes » de la FF Spéléologie.

C'est un outil de communication supplémentaire que la fédération a obtenu pour l'organisation des Journées Nationales de Spéléologie et de Canyonisme.

En parallèle des affichages habituels disponibles sur le lien : <https://jnsf.ffspeleo.fr/outils/> des documents de communication "Sentez-Vous Sport" sont également disponibles sur le site des JNSC.

Afin que votre événement puisse être encore plus rassembleur, le CNOSF vous encourage à prendre contact, si ce n'est déjà fait, avec votre Comité Régional Olympique et Sportif et/ou votre Comité Départemental Olympique et Sportif ou Comité Territorial Olympique et Sportif ainsi qu'avec la Mairie de la commune où votre événement sera organisé.

Ces acteurs du mouvement sportif et collectivités auront à cœur de vous aider afin que votre manifestation rencontre le public le plus large possible.

De plus, cette année, nous vous invitons à prendre contact avec un des 240 clubs Cœur et Santé, membre de la Fédération française de cardiologie, partenaire de Sentez-Vous Sport : <https://www.fedecardio.org/map#associations-clubs>

Pour la quatrième année consécutive, Sentez-Vous Sport s'associe pleinement avec la Semaine européenne du sport (EWoS) et son slogan #BeActive/ Semaine Européenne du Sport qui figure sur tous ses supports.

N'hésitez pas à consulter le site internet <http://cnosf.franceolympique.com/cnosf/cat/5/405.php> : vous y trouverez des informations générales sur la rentrée sportive « Sentez-Vous Sport » et la carte des manifestations labellisées sur le plan national.

Nous vous souhaitons une pleine réussite pour l'organisation de vos JNSC, événement fort de notre Fédération.

Inscription des manifestations : <https://jnsf.ffspeleo.fr/>

### ▼ Secours en Thaïlande

Le 10 juillet 2018, l'Ambassadeur de Thaïlande remercie la FFS, par courrier, de l'aide proposée pour secourir les 12 enfants et leur entraîneur bloqués dans la grotte de Tham Luang au nord de la Thaïlande. Tous ont été secourus avec succès.



## ▼ Informations du Pole Patrimoine

### • Accès aux sites naturels de pratique

La grotte de la Mansonnière, la plus importante de l'Orne et la troisième plus importante de Normandie après les Pertes de l'Aure et Caumont, est interdite d'accès par arrêté municipal pris par la Mairie de Remalard en Perche, sur demande du Parc Naturel Régional du Perche, sans aucune consultation des membres du Comité de Pilotage du site Natura 2000, dont fait partie le CNEK en tant qu'inventeur et premier gestionnaire.

Un arrêté municipal peut être contesté, le délégué juridique de la Fédération est saisi de ce dossier.

### • Méthanisation

Un courrier d'alerte de la FFS sur la prévention de l'épandage des digestats issus d'unité de méthanisation en milieu karstique a été envoyé par le Pôle Patrimoine, Sciences, Environnement de la FFS, à Madame la Ministre des solidarités et de la santé, Monsieur le Ministre de la transition écologique et solidaire et Monsieur le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

## ▼ Actualités du CNOSF

Jean Michel Brun, secrétaire général du CNOSF, informe la FFS d'un courrier qu'il adresse au Ministère des Sports au sujet du certificat médical dans lequel il est demandé des modifications à l'actuelle réglementation.

« L'article L. 231-2 du chapitre 1er du titre III du livre II du code du sport serait ainsi modifié :

*"I.- La délivrance d'une licence par une fédération sportive ou la participation aux compétitions sportives organisées ou autorisées par une fédération sportive agréée ou soumises à autorisation conformément*

C.N.O.S.F. - Maison du Sport Français  
1, avenue Pierre de Coubertin 75640 Paris Cedex 13 - Tél : +33 (0)1 40 78 28 00 - Fax : +33 (0)1 40 78 29 51 - francesolympique.com  
Fondé en 1908 - Reconnu d'utilité publique par le décret du 6 mars 1922

*à l'article R. 331-6 du Code du Sport, peut être subordonnée à la présentation d'un certificat médical permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport.*

*II.- Après avis de leur commission médicale, les fédérations mentionnées à l'article L. 131-8 du Code du sport fixent dans leur règlement fédéral :*

*- Les conditions dans lesquelles un certificat médical peut être exigé pour la délivrance de la licence sportive ou pour la participation aux compétitions sportives organisées ou autorisées par une fédération sportive agréée ou soumises à autorisation conformément à l'article R. 331-6 du Code du Sport ;*

*- La nature, la périodicité et le contenu des examens médicaux liés à l'obtention de ce certificat en fonction des types de population et de pratique."*

*L'article L.231-2-1 serait supprimé.*

*L'article L.231-2-3 resterait inchangé mais pourrait être renuméroté L. 231-2-1. »*

## ▼ IFREEMIS : Institut de formation, de recherche et d'expertise sur les milieux souterrains

Suite à l'assemblée générale constitutive d'IFREEMIS du 6 juillet dernier, les documents suivants sont disponibles en suivant le lien : <https://depots.ffspeleo.fr/uploads/IFREEMIS.zip>

- les comptes rendus de l'assemblée générale et du conseil d'administration
- les statuts signés tels qu'ils ont été déposés en Préfecture
- l'appel à cotisation 2018 (dans le même fichier, pour chaque organisme à la suite) avec le RIB de l'association (règlement par virement svp)
- le diaporama de la séance

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).



La FFS siège au conseil d'administration et Marie-Clélia LANKESTER a été élue vice-présidente, en tant que représentante fédérale.

Une réunion du bureau de l'association et du conseil d'administration devrait être organisée le 20 septembre 2018 et une journée de séminaire / échanges sur le projet courant octobre (les dates restant encore à convenir).

### ↳ Les camps et événements de l'été

#### **Camp international de jeunes spéléologues / International Training Camp for Young Speleologists**

Jura souabe (Allemagne) : 28 juillet au 11 août 2018

<http://www.juhoefola.de/english.html>.

#### **BERGER 2018 Camp au gouffre Berger (Nettoyage en profondeur / Clean deep)**

Méaudre, Vercors (France) : 29 Juillet - 20 août 2018

<http://cgs39.fr/BFC/B18/>

### ↳ Rencontre des solutions :

13 juillet 2018 à Marseille



### ↳ Décisions du conseil d'administration prises par vote électronique

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 21 mai 2018

**OUI : 11**

16 électeur(s) 11 exprimé(s)

- Approbation du procès-verbal de la réunion téléphonique du conseil d'administration du 5 avril 2018

**OUI : 10**

**NON : 1**

**ABSTENTION : 1**

16 électeur(s) 12 exprimé(s)

### ↳ Agenda

- Conseil d'administration des 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2018
- Congrès sur la Gouvernance du Sport, le mercredi 29 août 2018 de 14h00 à 18h à la Maison du Sport Français organisé par le CNOSEF. La FFS sera représentée par son président Gaël KANEKO et par la directrice Technique Nationale Marie Hélène REY.
- 27<sup>ème</sup> Rassemblement des Spéléos Causseards - 8 et 9 septembre 2018, à Saint-Martin-de-Londres, Hérault.  
Tous les ingrédients d'un Causseard réussi seront là. Le CDS 34 et ses bénévoles ont pensé à tout (du moins ils essaient !).

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).



# La lettre à l'élu

## n°10-juillet-août 2018

Au menu sur place : rencontres et animations (Via cordata, fanfare suspendue...), sélection de cavités équipées (tous niveaux), balade, rando rappel, dîner de gala, soirée musicale endiablée, tombola, conférences et projections de films d'un goût certain, exposition photo de qualité...seront bien sûr présents, les classiques stands de vente de publications et de matériel technique spéléo/canyon, combinaisons, lampes frontales, etc...

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour réserver vos places au dîner de gala du samedi soir à : [contact@cds34.fr](mailto:contact@cds34.fr)

- Colloque médical interfédéral, au Havre le 19 septembre 2018. La Comed participera.
- 6<sup>ème</sup> Journée technique du Pôle ressources national « sport, éducation, mixités, citoyenneté »  
«*Sensibilisation, prévention, lutte contre les discriminations dans le sport*»  
Le vendredi 21 septembre ou le samedi 22 septembre 2018  
Au Site mémorial du Camp des Milles – 40 chemin de la Badesse 13090 Aix en Provence (les milles) de 9h – 18h  
Inscription avant le 12 septembre 2018, gratuite et obligatoire, nombre de places limité.

- **Règles techniques et d'encadrement de spéléologie scolaire**

A la suite de la publication par l'Éducation nationale d'importants cadrages réglementaires concernant les sports de nature en 2017, la Fédération française de spéléologie s'est mobilisée pour éditer les règles techniques et d'encadrement de spéléologie scolaire dans le but de pérenniser les activités de spéléologie au sein de l'Éducation nationale.

Ce document est consultable sur la page "[espace scolaire](#)" du site internet de la Fédération :

- **Enquête "Cancer"**

La commission médicale de la FFS a mis en place une enquête sur les cas de cancers survenus chez les pratiquants, cancers passés ou présents, dans le cadre du plan « sport-santé » proposé à toutes les fédérations sportives par le CNOSF.

Cette enquête permettra de déterminer le rôle thérapeutique de nos activités.

Comme d'habitude, l'enquête est anonyme et sera restituée à la communauté spéléo-canyon.

Pour répondre, il suffit de cliquer sur la bannière temporaire du site CoMed, à l'adresse :

<http://comed.ffspeleo.fr>,

ou directement sur le lien :

[http://comed.ffspeleo.fr/enquete\\_cancer/cancer.html](http://comed.ffspeleo.fr/enquete_cancer/cancer.html)

N'hésitez pas à diffuser cette enquête à toute personne pratiquante ou ayant pratiqué pour avoir une couverture plus large.

- **Ultima Patagonia 2019 !**

L'académie de Toulouse, l'association Centre-Terre agréée par le Ministère de l'Education nationale et la Fédération française de spéléologie proposent à tous les établissements scolaires de France de suivre l'expédition Ultima Patagonia 2019 qui se déroulera sur la partie encore vierge de l'île de Madre de Dios au Chili.

Le suivi de l'expédition Ultima Patagonia 2019 permet de créer des projets éducatifs innovants, tout en faisant rayonner la spéléologie au sein des établissements scolaires auprès d'un large public.

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

[www.ffspeleo.fr](http://www.ffspeleo.fr)





# La lettre à l'élu

## n°10-juillet-août 2018

Le suivi de cette expédition, qui a le statut d'expédition nationale de la FFS, permet un travail interdisciplinaire : enseignements scientifiques, mais aussi sciences humaines, lettres, éducation artistique ou EPS. Il contribue au développement de la culture scientifique et technique, à l'éducation au développement durable, en permettant aux élèves de participer pleinement à cette aventure et au travail des scientifiques. Enfin, il véhicule des valeurs de solidarité et de dépassement de soi inhérentes au projet.

Ainsi, que vous soyez personnel de l'Education nationale, parents d'enfants scolarisés, cadre de club, dirigeant de structure fédérale ou simplement fédéré, vous pouvez contribuer à intégrer de nombreux élèves à ce projet pédagogique d'exception, basé sur le suivi d'une expédition spéléologique d'ampleur. Projet qui, par ailleurs, met en valeur les activités pratiquées au sein de notre fédération.

En relayant l'information massivement autour de vous, en proposant ce projet aux acteurs de l'Education nationale, vous êtes la meilleure garantie pour que les projets scolaires basés sur le suivi de l'expédition Ultima Patagonia 2019 permettent une large promotion de la spéléologie dans les établissements scolaires sur tout le territoire !

Vous trouverez, sur le [site internet du rectorat de Toulouse](#), des informations complémentaires et un formulaire d'inscription pour participer à ce projet scolaire de suivi d'expédition (date limite d'inscription : 31 octobre 2018). Dans ce cadre, un concours académique est organisé et sera récompensé par une journée de spéléologie pour la classe gagnante.

Pour plus d'informations :

[La plaquette de l'expédition Ultima Patagonia 2019](#)

[L'espace scolaire de l'expédition Ultima Patagonia 2019](#)

### ▼ In memoriam :

- La famille de José MULOT était présente le mardi 14 août à Méaudre pour un rassemblement sur la Speleo Tour, ainsi que des représentants des municipalités et de la FFS.
- Laurent ROUCHETTE est disparu accidentellement le lundi 9 juillet lors d'une opération de reconnaissance/recherche d'un plongeur belge décédé dans cette même résurgence de Font Estramar (Salses le Château, 66) le 28 juin 2018. Les funérailles ont eu lieu le jeudi 19 juillet à Brive-la-Gaillarde.

Une collecte est organisée par le SSF à l'intention de sa famille.

Si vous souhaitez participer à cette collecte, vous avez 3 possibilités :

- Collecte en ligne sur le site de [HelloAsso](#)  
<https://www.helloasso.com/associations/federation-francaise-de-speleologie/formulaires/2>  
Après avoir choisi le montant de votre don, vous avez la possibilité de réduire le montant du pourboire.
  - Don par virement bancaire sur le compte du SSF, en mentionnant « Don Laurent » dans le motif.
  - Envoi d'un chèque en précisant au dos « Don Laurent ». Le chèque est à envoyer chez Éric David, 4, place du Pèse Lait – Montadroit 39240 VALZIN EN PETITE MONTAGNE
- Lucas BALDO est décédé le 19 juillet 2018 dans un accident de montagne à l'âge de 27 ans. Initiateur fédéral de spéléologie, en formation moniteur, il était un pilier de l'enseignement en région Occitanie depuis plusieurs années, notamment de par son implication dans les camps Jeunes.  
Ses obsèques se sont déroulées à Albi, mardi 24 juillet.

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

[www.ffspeleo.fr](http://www.ffspeleo.fr)

